

Coup d'oeil



Le Journal de la CMCAS de Limoges - supplément au N° 109 - juillet/août 2020

Assemblée générale
le 25 septembre 2020 à 14 h 30

Salle Marcel Paul
8 rue de la Roche au Gô à Limoges

Rapport moral et financier
document de synthèse et de travail
pour validation de la clôture comptable
de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019



Depuis le 22 juin nous avons déménagé
dans de nouveaux locaux.

CMCAS Limoges
15, rue Louis Armand
87220 Feytiat

CMCAS LIMOGES

15, rue Louis Armand - 87220 Feytiat - Tél. : 05 55 44 22 88 - Fax : 05 55 44 21 77
www.limoges.cmcas.com

 : commission jeunes agents 87

Jours et heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h - de 13 h à 16 h 30



Rapport d'activité 2019

Ce numéro spécial retrace les activités 2019 de notre CMCAS.

Cette année fut ponctuée par plusieurs mouvements sociaux, la défense des concessions hydrauliques, la retraite par répartition, la

santé.

Notre CMCAS a continué les négociations et discussions avec les directions concernant les locaux de la CMCAS et le déménagement d'Enédis. Un accord a été trouvé début mars 2020. Votre CMCAS peut de nouveau vous accueillir physiquement depuis le 22 juin, au 15 rue Louis Armand à Feytiat.

Lieu d'expression des bénéficiaires, les Assemblées Générales de SLVie permettent d'avoir un bilan de l'année écoulée, d'avoir un point de situation de la CMCAS et d'être force de propositions pour améliorer nos activités sociales de proximité. Lors de ces assemblées, vous pouvez exprimer des vœux, émettre des avis qui seront portés lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS (qui se tiendra le 25 septembre 2020) par l'intermédiaire de vos délégués.

L'actualité que traversent nos activités sociales nécessite plus que jamais votre participation : je vous invite donc fortement à intervenir lors de ces Assemblées Générales ainsi qu'à vous mobiliser afin que l'implication du plus grand nombre soit le gage de leur pérennité.

Aujourd'hui comme hier, il faut que l'on propose et construise des activités PAR et POUR les électriciens et gaziers afin de répondre au plus grand nombre dans les valeurs qui nous animent : Solidarité, Justice sociale et dignité.

Grâce aux bénévoles et aux professionnels des Activités Sociales, la CMCAS a pu vous proposer en 2019 ces différentes activités :

Janvier :

- ❖ Après-midi dansant et galette des rois.
- ❖ Week-end neige à Super-Besse.

Mars :

- ❖ Soirée théâtre Asphodèle.

Avril :

- ❖ Ouverture de la pêche.
- ❖ Sortie à Aubusson.
- ❖ Sortie moto aux 24 h du Mans.

Mai :

- ❖ Voyage aux Baléares.
- ❖ Partenariat avec les Veyracomusies.
- ❖ Sortie chasse à la journée.
- ❖ Rencontre nationale Ball-Trap.

Juin :

- ❖ Concours de pétanque.
- ❖ Journée promenade en avion.

Juillet et août :

- ❖ Journées plein air au Génétie.

- ❖ La CCAS propose des rencontres culturelles dans les centres jeunes et adultes de la région.

Septembre :

- ❖ Escapade gourmande en Piémont.
- ❖ Concours de pétanque.
- ❖ Week-end famille proposé par les CMCAS d'Auvergne et du Limousin.
- ❖ Journée promenade aérienne.

Octobre :

- ❖ Sortie à Angoulême.
- ❖ Sortie Karting proposée par la Commission Jeunes Agents.

Novembre :

- ❖ Soirée Bowling par la Commission Jeunes Agents.
- ❖ Sortie loisirs culturels et créatifs à Paris.
- ❖ Soirée théâtre à La Roche au Gô.
- ❖ Spectacle pacifiste.
- ❖ Projection du film La Sociale suivi d'un débat.

Décembre :

- ❖ Pour les 0/14 ans arbre de Noël au palais des expositions de la Bastide.
- ❖ Repas de Noël à la Roche au Gô.

Toute l'année des activités sportives et culturelles vous ont été proposées : Badminton, Futsal, Gym, Musculation, Pétanque, Plongée sous-marine, Qi Gong, Randonnée, Bibliothèque, Arts Créatifs, Peinture, Gastronomie, Œnologie, Informatique, Pêche et Ball Trap-Chasse.

Ce rapport d'activité retrace l'année 2019. Il se peut que des actualités ou activités réalisées n'apparaissent pas dans ce résumé. Je vous propose que l'on se donne rendez-vous lors des réunions de SLVie afin d'en parler.

Tous les bénéficiaires sont invités à participer aux réunions de SLVie (les dates et lieux sont précisés page 11) et à l'assemblée générale de la CMCAS le 25 septembre 2020 à 14h30 à la Roche au Gô avec présence obligatoire des délégués (liste page 12).

Le code de détachement pour participer à ces réunions est SO.

Nous connaissons une année exceptionnelle, c'est pour cela que vous allez peut-être recevoir ce Coup d'Œil pendant vos vacances. Effectivement les élus des activités sociales ont décidé en avril de construire et proposer des réseaux de vacances adultes et jeunes malgré un protocole sanitaire stricte et important à mettre en place pour la santé de toutes et tous. C'est dans cet esprit que vous serez accueillis, en proximité pour les jeunes de 4 à 17 ans et sur tout le territoire Français pour les séjours adultes.

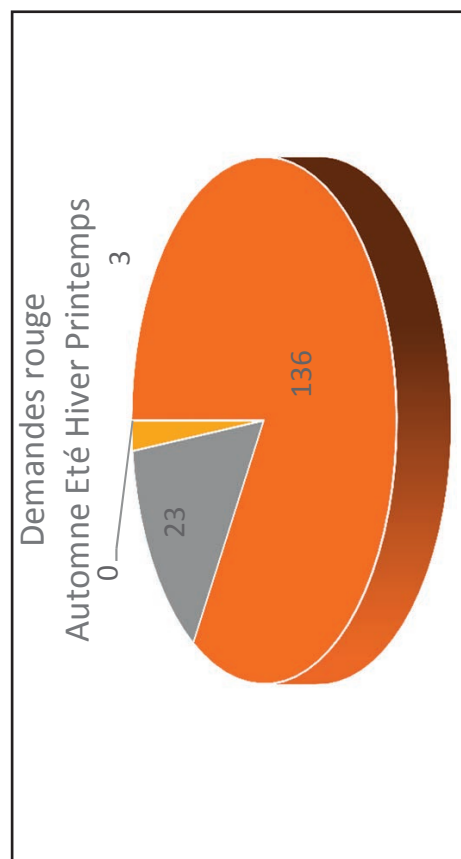
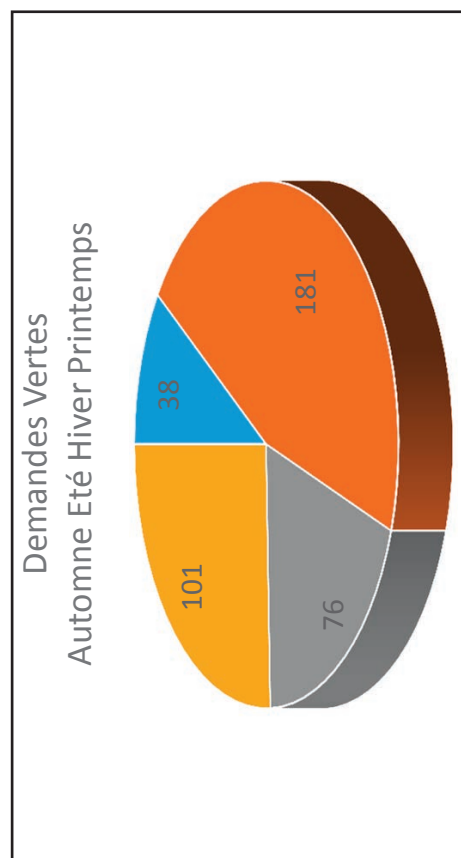
Patrick STOOP

Président de la CMCAS de LIMOGES

Séjours adultes

Affectation en fonction des coefficients sociaux par type de demandes

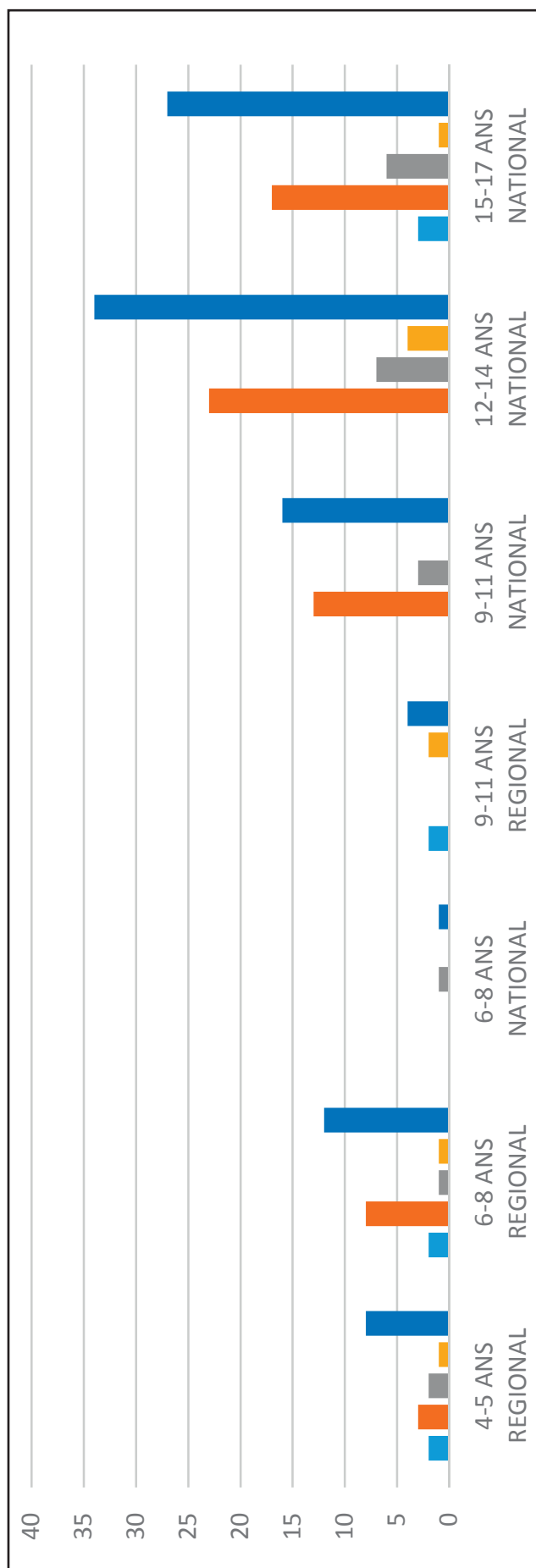
DEMANDES VERTES							DEMANDES ROUGES										
Coef	Automne	Été	Hiver	Printemps	Affectations	Coef	Automne	Été	Hiver	Printemps	Affectations	Coef	Automne	Été	Hiver	Printemps	Affectations
0 - 7 500	1	6	0	1	8	0 - 7 500	0	8	3	1	12	0 - 7 500	0	8	3	1	12
7 501 - 10 000	5	11	1	7	24	7 501 - 10 000	0	7	5	0	12	7 501 - 10 000	0	7	5	0	12
10 001 - 15 000	15	49	20	24	108	10 001 - 15 000	0	51	5	0	56	10 001 - 15 000	0	51	5	0	56
15 001 - 20 000	8	51	12	31	102	15 001 - 20 000	0	34	6	0	40	15 001 - 20 000	0	34	6	0	40
20 001 - 30 000	9	38	22	24	93	20 001 - 30 000	0	25	3	1	29	20 001 - 30 000	0	25	3	1	29
30 001 - 40 000	0	8	6	6	20	30 001 - 40 000	0	3	0	1	4	30 001 - 40 000	0	3	0	1	4
40 001 - 50 000	0	1	0	0	1	40 001 - 50 000	0	0	0	0	0	40 001 - 50 000	0	0	0	0	0
50 001 - 60 000	0	1	0	0	1	50 001 - 60 000	0	0	0	0	0	50 001 - 60 000	0	0	0	0	0
> 60 001	0	0	0	0	0	> 60 001	0	0	0	0	0	> 60 001	0	0	0	0	0
Sans Coef	0	16	15	8	39	Sans Coef	0	8	1	0	9	Sans Coef	0	8	1	0	9
TOTAL	38	181	76	101	396	TOTAL	0	136	23	3	162	TOTAL	0	136	23	3	162



Séjours jeunes

Affectation des jeunes par tranches d'âges

	Automne	Été	Hiver	Printemps	affectations
4-5 ANS REGIONAL	2	3	2	1	8
6-8 ANS REGIONAL	2	8	1	1	12
6-8 ANS NATIONAL	0	0	1	0	1
9-11 ANS REGIONAL	2	0	0	2	4
9-11 ANS NATIONAL	0	13	3	0	16
12-14 ANS NATIONAL	0	23	7	4	34
15-17 ANS NATIONAL	3	17	6	1	27
Totaux	9	64	20	9	102



Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport d'audit de l'Expert-Comptable sur les comptes annuels

À l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la session du Comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CMCAS LIMOGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis, sous votre responsabilité, par l'intermédiaire de la Plateforme de Saisie et d'Assistance Comptable sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19. Notre rapport est élaboré sur la base de ces dits comptes annuels et dans le contexte décrit ci-avant. Le Conseil d'administration de votre CMCAS devra arrêter ces comptes annuels en tenant compte de l'évolution de cette crise sanitaire au jour de sa réunion.

Nous certifions que les comptes annuels sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités de l'expert-comptable relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note J de l'annexe des comptes annuels relative aux événements postérieurs à la clôture et concernant l'épidémie COVID-19.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION DE LA CMCAS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CMCAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la CMCAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis, sous votre responsabilité, par l'intermédiaire de la Plateforme de Saisie et d'Assistance Comptable et devront être arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DE L'EXPERT-COMPTABLE RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre mission d'audit des comptes annuels ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre CMCAS.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit internationales en vigueur dans le référentiel normatif français, l'Expert-Comptable exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de la CMCAS, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la CMCAS de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CMCAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image conforme au référentiel comptable applicable.

Fait à Villejust, le 21 avril 2020



Béatrice LAROCHE
Expert-Comptable Associée

LIMOGES

Dépenses activités 01/01/2019 au 31/12/2019

Résultat N-1

Jeunesse	16 863 €	12,66%
Solidarité	9 900 €	7,43%
Plein Air Activités culturelles et de loisirs	7 227 €	5,43%
Fêtes Traditionnelles	73 €	0,05%
Sports Fonctionnement	1 924 €	1,44%
Sports Investissement	0 €	0,00%
Centre de loisirs : Le Génétie, Etang de Prades, Roche au Go, Vassivière Auphelle	33 819 €	25,39%
Fonds Actions sanitaires et Sociales	63 404 €	47,60%
TOTAL	133 211 €	

15 772 €
10 781 €
19 367 €
656 €
1 125 €
1 600 €
21 821 €
77 640 €
148 762 €

Répartition dépenses décentralisées du 01/01/2019 au 31/12/2019

Résultat N-1

Activités	133 211 €	63,50%
Activités investissement	0 €	0,00%
Formation élus & encadrants	1 516 €	0,72%
Information & Communication	16 480 €	7,86%
Mise à disposition personnel maintenance	14 641 €	6,98%
Locaux	25 118 €	11,97%
Informatique	40 €	0,02%
Véhicules et carburants	3 559 €	1,70%
Autres frais fonctionnement	15 214 €	7,25%
TOTAL	209 778 €	

147 162 €
1 600 €
2 848 €
16 874 €
28 477 €
25 119 €
89 €
6 774 €
26 547 €
255 490 €

Ressources du 01/01/2019 au 31/12/2019

Résultat N-1

Contribution des IEG aux Activités Sociales 2019	138 026 €
Contribution CCAS charges administratives PRO	13 075 €
Fonds Actions Sanitaire et Sociale	63 404 €
Autres ressources 2019	625 €
Autres ressources : excédent 2018	47 627 €
TOTAL	262 758 €

128 853 €
16 118 €
77 640 €
911 €
79 596 €
303 117 €

Résultat d'exercice au 31/12/2019

52 980 €

Provision (-) ou Reprise sur Provision (+)

0 €

52 980,14 €

47 627 €

0 €

Ressources utilisables (sans réserve de sécurité)

52 980 €

47 627 €

Réserve de sécurité

0 €

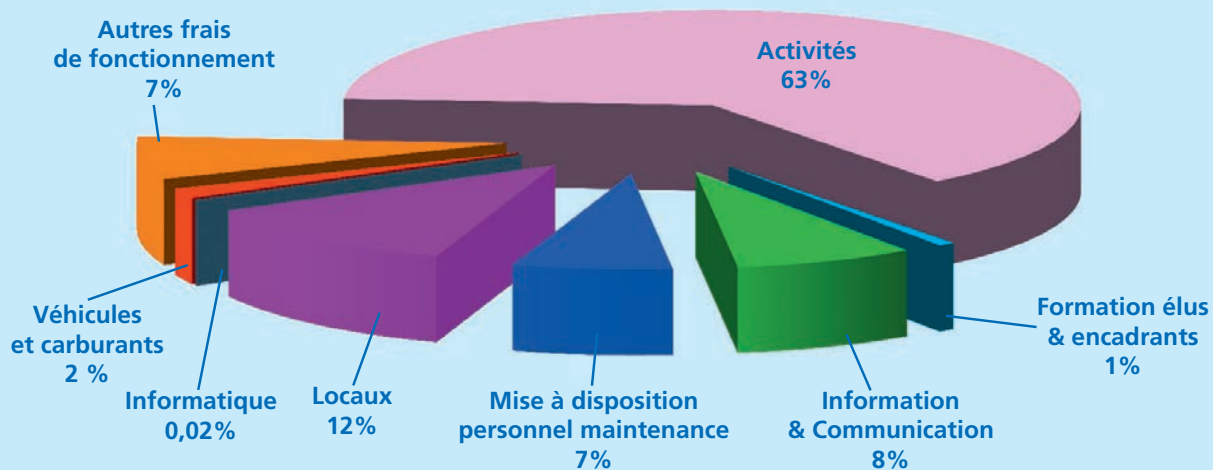
0 €

2020

Activités Sociales Décentralisées

Exercice 01/01/19 au 31/12/2019

Répartition des dépenses décentralisées



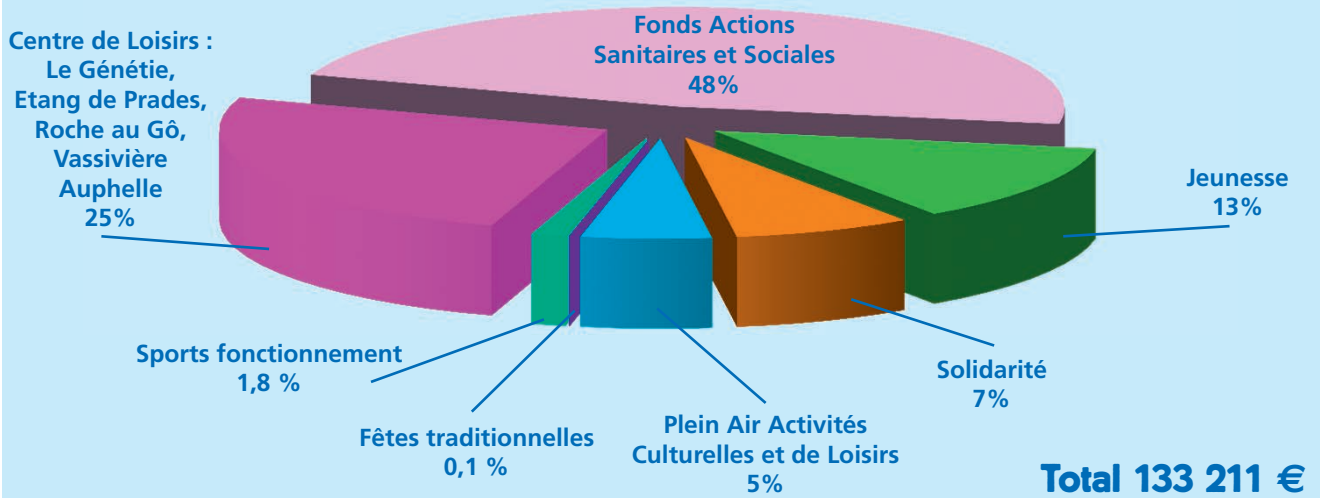
Fond Actions Sanitaires et Sociales s'élèvent à 63 404 €

ACTION SANITAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

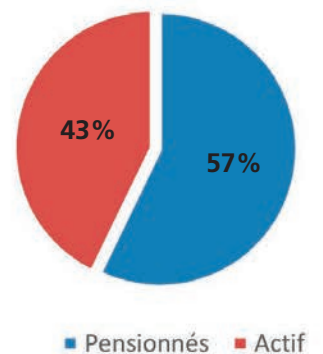
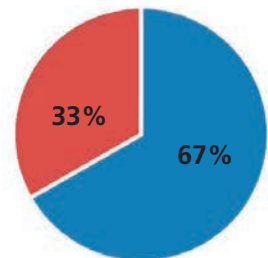
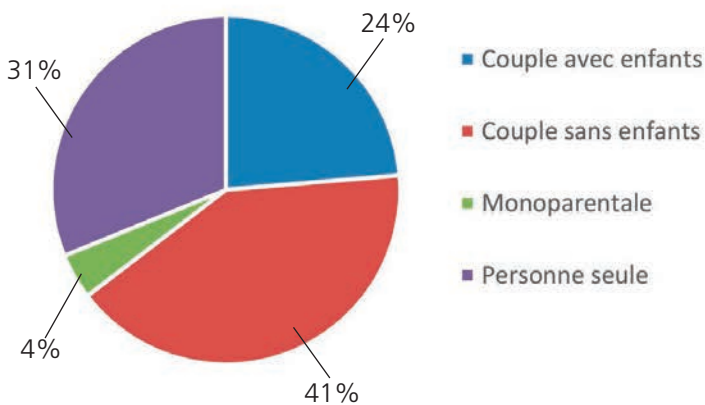
Les aides aux familles, aux séniors et aux personnes en situation de handicap apportées par la CMCAS, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, sont représentées de la manière suivante :

ALISE V2 - 2019			
Nature	Nombre de bénéficiaires	Montant FASS en €	
Famille			31 245 €
Aide à l'Autonomie des Jeunes	10	9 666 €	
Cotisation Vie Etudiante et de Campus	36	3 812 €	
Aide à la Qualité de Vie	3	1 581 €	
Aide Soutien Scolaire	3	61 €	
Aide familiale à la Petite Enfance	44	16 125 €	
Séniors			25 532 €
Plan d'Actions personnalisé	54	15 539 €	
Evaluations Plan d'actions Personnalisé - Nbre différent des PAP décalage suite réception factures	30	3 509 €	
Logement cadre de Vie	1	54 €	
Amélioration de l'Habitat (aide + évaluation)	1	2 688 €	
Aide au Retour à Domicile après une Hospitalisation	7	1 186 €	
Téléassistance (- 79 ans et + 79 ans)	21	2 556 €	
Handicap			6 271 €
Aide à la Vie Domestique (Actifs et Pensionnés)	3	5 743 €	
Téléassistance handicap	3	528 €	
			63 048 €

Détail des dépenses d'Activités



Connaissance des bénéficiaires de la CMCAS de Limoges



Coup d'

Réunions SLVie 2020



7 septembre 2020
de 8h30 à 9h30*
Atelier d'Ambazac
Grange ZI
87240 Ambazac

8 septembre 2020
de 8h à 9h*
Agence de Bellac
Rue des Vieux Blats
87300 Bellac

Réunion Visio
et physique
les 9 & 11
septembre 2020
de 15h à 16h
8 rue de la
Roche au Gô

17 septembre 2020
de 15h30 à 16h30*
Usine du Mazet
Le Mazet
87470 Peyrat
le Château

10 septembre 2020
de 9h à 10h*
UP Centre
Ester Technopole
10, allée de Faugeras
87000 Limoges

17 septembre 2020
de 8h à 9h*
Agence de St-Junien
Avenue du Général de
Gaulle
87200 St-Junien

23 septembre 2020
de 8h à 9h*
TST
19, Barthélémy
Thimonier
87000 Limoges

La Section
Locale de Vie vous propose
différentes dates de réunion afin d'échanger
sur les sujets que vous souhaitez aborder, concer-
nant les activités sociales qui se sont déroulées en
2019 et de faire des propositions d'activité pour ras-
sembler le plus grand nombre de bénéficiaires. Ces
réunions doivent nous aider à préparer l'assemblée
générale
de la CMCAS

15 septembre 2020
de 8h30 à 9h30*
Agence de St-Yrieix
1, Avenue de Limoges
87500 St-Yrieix

22 septembre 2020
de 16h à 17h*
RTE Casseaux
Site des Casseaux
87000 Limoges

le 25 septembre 2020
à partir 14h

10 septembre 2020
de 11h à 12h
& 13h30 à 14h30*
Le Centre Enedis
8, Théophile Gramme
87000 Limoges

15 septembre 2020
de 11h à 12h
& 16h à 17h*
Plateau du Roussillon
53, rue du Roussillon
87000 Limoges

3 septembre 2020
de 7h45 à 8h45*
Exploitation Gaz
2, rue
Théophile Gramme
87000 Limoges

17 septembre 2020
de 16h à 17h*
Exploitation Elec
Site d'exploitation Elect
Les Vergnes
87000 Limoges

10 septembre 2020
de 16h à 17h*
Agence Châteauneuf

[*Pour tous les sites, des demandes de détachements collectifs ont été fait auprès de toutes les directions au code SO]

Liste des délégués à l'Assemblée Générale de la CMCAS

**le 25 septembre 2020 à 14 h 30
à la Roche au Gô Délégués titulaires**

**Présence indispensable
Cette liste tient lieu de convocation**

Délégués titulaires :

BOUTOT Yves, CGT
CHAZELAS Henri, CGT
DUHAMEL Cédric, CGT
FARGE Pascal, CFDT
GRADOWSKI Christophe, CGT
GROSSET Nathalie, CFDT
HETIER – BOURNAZEAUD Sandrine, CFDT
JOUBERT Stéphane , CGT
LAMPRE Bruno, CGT
LAURENT Jean-Pierre, CGT
LAURENT Murielle, CGT
LAVERGNE William, CGT
LEPRIEUR Michel, CGT
LOISEAU Johana, CFDT
MARTIN Michel, CGT
MATHE Boris, CGT
MAZIERES Jean-François, CGT
MOREAU Christian, CGT
MORLIERE Daniel, CGT
NONY ERIC, CFDT
PEIGNER Bernard, CGT
PINEDA Emmanuel, CGT
PRINCE Camille, CGT
SOUVRAY Samy, CGT
STREBLER Guillaume, CGT
TRICAUD Jean-Paul, CGT
VARAILLON Patrick, CGT
VAYNE Véronique, CFDT

Délégués suppléants :

AUSTRUY Jean-Luc, CGT
BOSCHAGE Bernard, CGT
BOUCHAREYCHAS Philippe, CGT
BRESSON Dominique, CGT
BUISSON Jocelyne, CFDT
BUXERAUD Jean-Pierre, CGT
CALVET Charles, CFDT
CHARBONNEL Pascal, CGT
CHARTIER Jean-Marie, CGT
DEVIERS Alexandre, CGT
DLUBAK Alban, CGT
FAUCHER Jacques, CGT
FAYE Thierry, CFDT
GAUDEMER Didier, CFDT
GUEHO Ronan, CGT
LACAN Jean-Claude, CGT
LEGIER-DESGRANGES Beatrice, CFDT
MAQUARIE Brigitte, CFDT
MARCHIVES Georges, CGT
MAZIERE Gabin, CGT
MENANTEAUD Patrick, CGT
MOUNIER Maurice, CGT
PENICHOUX Sylvain, CGT
POIRIER Stéphane, CGT
PUCHE Alexandre, CGT
QUENEL Henri, CGT
RESTOUEIX Michel, CGT
SAUVANT Franck, CGT
SELLES Lionel, CGT
SEYNAEVE Agnès, CFDT
VALADAS Bernard, CGT
VILLEMAZET Raymond, CGT

**En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir en avvertir
la CMCAS 05 55 44 22 84 ou sur bruno.lampre@asmeg.org**